Tiens, une association subventionnée épinglée pour financement du terrorisme ! Merci Macron

écrit par Claude t.a.l | 19 janvier 2019

Financer des nids de vipères….

Un avocat de djihadistes, Maître Bruno Vinay, vient d'être mis en examen pour financement du terrorisme, nous apprend leFigaro.

Il faut lire tout cet article du figaro :

http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2019/01/18/01016-20190118ARTFIG00063-un-avocat-de-djihadistes-mis-en-examen-pour-financement-du-terrorisme.php

Et surtout la partie où l'on apprend notamment – et dramatiquement ! – que :

» ….. À l'origine, les investigations visaient en particulier les activités de l'**association *Syrie prévention famille*,** une structure qui se propose notamment d'«*aider les familles à maintenir le contact avec leurs proches toujours présents en Syrie et en Irak*», « et que – et là, ça dépasse l'entendement

! – cette association est » une association subventionnée » !

Une association subventionnée est financée, au moins en partie, par des fonds publics, c’est-à-dire par nos impôts et taxes.

Macron, lui, nous explique qu’une baisse des taxes et impôts entraînerait une diminution des services publics.

Si c’est ça les services publics, no problem !
Tant mieux s’il n’y en a plus du tout !

Arrêt total de distribution d’argent public à toutes ces saloperies d’associations à la mords-moi le noeud, se prétendant » culturelles « , » humanitaires « , etc …..

Financer des nids de vipères !

(Il est vrai que les vipères sont une espèce protégée : » il est interdit de les tuer, les capturer, etc …. »)